



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le rapatriement des réfugiés afghans sur le sol français

Question écrite n° 41067

Texte de la question

M. José Evrard interroge M. le ministre de l'intérieur sur le rapatriement des réfugiés afghans sur le sol français. La récente prise de pouvoir des talibans en Afghanistan a bouleversé la communauté internationale, qui s'inquiète du sort des Afghans et des Afghanes face aux nouveaux décisionnaires locaux. Ce contexte a conduit de nombreux gouvernements à accueillir un certain nombre de réfugiés afghans. À l'heure actuelle, ce sont plus de 3 000 personnes, dont 2 600 afghans, qui se sont vus exfiltrés par la France. Toutefois, le 24 août 2021, on apprenait que la France avait rapatrié cinq réfugiés afghans proches des talibans. L'un d'entre eux s'est même permis de sortir de la zone de surveillance que lui avait imposé la DGSJ et a, en conséquence, écopé d'une peine de dix mois de prison avec sursis. À la vue des récents événements, il lui demande comment il peut garantir aux Français que les réfugiés afghans n'aient aucun lien avec les talibans et que la France ne vient pas d'accueillir des personnes sujettes à commettre des actes terroristes sur son sol.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41067

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 septembre 2021](#), page 6801

Question retirée le : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)